

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 9 Juillet 2014**

**N° 6**

Le neuf juillet deux mil quatorze à vingt heure, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLOIS, Maire,

Date de la convocation :  
03/07/2014

Nombre de Conseillers :

**15**

Présents :

**11**

Votants :

**14**

### **Etaient présents :**

Mesdames : CABANILLAS, VEZIN, ALEXANDRE, NIVERT  
(arrivée à 20h20), QUINET

Messieurs : LANGLOIS, MURET, BOUGOUIN, LAFLEUR,  
COCHIN, CABARET

### **Etaient absents excusés :**

Muriel PIOT (procuration J.C. Langlois)  
Sandrine GALTIE (procuration N. CABANILLAS)  
Bruno MILLIENNE (procuration à F. MURET)

**Absente :** Séverine GALERNE

### **Secrétaire de séance :**

Madame Françoise ALEXANDRE est désignée secrétaire de séance.

### **Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 juin 2014.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le compte-rendu du conseil municipal du 19 juin 2014.

#### **1) Agents communaux - Informations**

Pour seconder Madame LAMBERT et remplacer Madame Valérie MICHEL, Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a recruté une personne qui bénéficiera d'un contrat aidé à compter du 11 août. Son contrat sera signé pour une durée hebdomadaire de 35 h (dont 26 h prises en charge à hauteur de 95% dans le cadre du contrat aidé).

#### **2) Tarif garderie municipale**

Lors du dernier Conseil Municipal il avait été transcrit que le quart d'heure après le TAP du soir de 16h15 à 16h30 serait pris en charge par la commune à titre exceptionnel. Cependant lors de l'Assemblée de la Caisse des Ecoles, il a été convenu que les tarifs de la garderie municipale pour la rentrée de septembre 2014 seront fixés à :

- 3 € le matin
- 3 € la première heure le soir (16h15 à 17h15)
- 5,50 € le soir (16h15 à 18h30), plafonné à un maximum de 100 € en mois complet.

Le tarif de la cantine reste inchangé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE et FIXE** le nouveau tarif de la garderie municipale dès la rentrée de septembre 2014.

#### **3) CAMY - Convention de groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures de bureau et de papier de reprographie**

Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal, que dans le cadre de la mutualisation des services et afin de pouvoir bénéficier de l'offre économiquement la plus avantageuse pour l'achat et la livraison de fournitures de bureau et de papier reprographie, il est proposé de participer à un

groupement de commandes conformément à l'article 8 du code des marchés publics constitué de la CAMY ainsi que de ses communes membres.

La CAMY est désignée coordinateur du groupement par la convention et a en charge la procédure de passation du marché public.

L'accord-cadre sera divisé en 2 lots :

- Lot 1 : achat et livraison de fourniture de bureau
- Lot 2 : achat et livraison de papier de reprographie

Il est possible d'adhérer au groupement pour la totalité des lots ou bien un seul des 2 lots.

Chaque membre du groupement s'assure de la bonne exécution du ou des marchés pour ce qui le concerne et applique les modalités de paiement qui seront inscrites au cahier des charges du marché à conclure.

Les modalités de fonctionnement du groupement de commande sont fixées dans la convention.

**Le conseil Municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité,  
**ADHERE** au groupement pour les 2 lots de l'accord-cadre,  
**APPROUVE** la convention de groupement de commandes,  
**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces y afférentes.

### Questions diverses

- Sécurité : en attendant les préconisations du Conseil Général, les trottoirs de la grande rue, de chaque côté de la rue d'Hargeville, seront peints en jaune pour interdire le stationnement.
- La convention avec la commune de Guerville pour l'accueil des enfants de Jumeauville au centre aéré le mercredi est en cours de signature
- Le permis de construire pour les travaux de l'école va être déposé à la fin du mois.
- Pour les festivités du 13 juillet, 180 personnes sont attendues, un grand écran sera installé pour la retransmission de la finale de la coupe du monde de football. Les membres du conseil municipal se chargeront des achats pour le repas et des aménagements nécessaires dans la salle communale et à l'extérieur. L'équipe de "fêtes et animations" se chargera de l'apéritif et de l'animation de la soirée.

Courses cyclistes :

- Le 7 septembre : course cycliste de 8h30 à 11h 30 (Porcheville – Jumeauville).
- Le 7 septembre : course cycliste dans la matinée (Maule – Andelu – Jumeauville).
- Le 14 septembre : une course cycliste traversera la grande rue, le matin (Les mureaux – Ecquevilly).
- Le 14 septembre : course cycliste VTT, la Guervilloise, sillonnera les chemins de Jumeauville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Le Maire,

Jean-Claude LANGLOIS